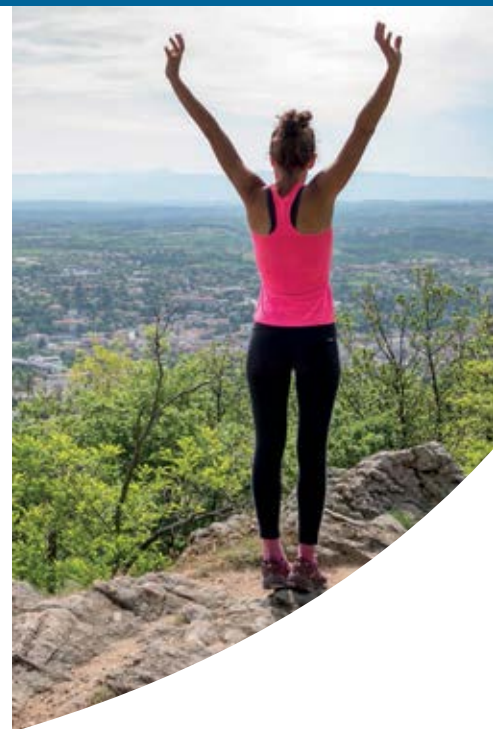


2014

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Annonay

Boulieu-lès-Annonay

Davézieux

Le Monestier

Roiffieux

Saint-Clair

Saint-Cyr

Saint-Julien-Vocance

Saint-Marcel-lès-Annonay

Savas

Talencieux

Thorrenc

Vanosc

Vernosc-lès-Annonay

Villevocance

Vocance

sommaire



2014 en images.....	p.6-7
Développement durable.....	p.8
Développement économique.....	p.9
Finances.....	p.10
Prospective territoriale et urbanisme.....	p.11
Personnes âgées.....	p.12
Petite enfance.....	p.13
Assainissement.....	p.14
Déchets des ménages.....	p.15
Sport.....	p.16
Culture.....	p.17
Informatique.....	p.18
L'organigramme des services d'Annonay Agglo.....	p.19





Ce rapport d'activité permet de revivre les actions phares de l'année 2014 : inauguration de la rocade est de l'Agglo, pose de la première pierre du nouvel EHPAD, ouverture du relais d'assistants maternels... Ce document montre à quel point notre institution accompagne les habitants du territoire à chaque âge et dans de nombreux champs de la vie quotidienne.

Annonay Agglomération représente et incarne la coopération locale de 16 communes.

Notre institution rassemble des moyens jusque là dispersés pour mieux organiser l'action publique sur notre territoire et garantir un égal accès aux services publics pour l'ensemble de ses habitants. Une mission qui ne saurait être possible sans l'engagement des hommes et des femmes qui travaillent pour notre communauté d'agglomération.

Je veux donc profiter de ces pages pour remercier l'ensemble des agents d'Annonay Agglo pour leur professionnalisme, leur attachement au service public et aux valeurs qu'il incarne.

2014 a marqué une étape importante dans la construction de notre collectivité. D'abord car cette année a vu la création de la communauté d'agglomération en lieu et place de la communauté

de communes. 2014 est aussi l'année au cours de laquelle notre institution s'est enrichie de deux nouvelles compétences : l'organisation des transports et la politique de la ville.

Enfin, 2014 a vu l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct, fléchés sur les bulletins de vote des élections municipales, signe du rapprochement des intercommunalités des citoyens. Ce fut donc l'occasion d'accueillir de nouveaux élus, d'organiser un nouveau mode de gouvernance avec un bureau représentant les 16 communes. Les 16 maires ou leurs délégués y ont en effet une place afin que chaque commune membre soit partie prenante des décisions communautaires.

Revivre 2014 dans ses pages ne peut se faire sans imaginer ce qu'il reste à construire. Les projets sont nombreux, qu'ils soient en direction du développement économique, de la petite enfance, de l'urbanisme, de la solidarité. La création d'un centre aquatique, de deux casernes de pompiers, d'une véloroute, l'ouverture de l'EHPAD et de l'unité d'hébergement pour personnes handicapées vieillissantes sont quelques-uns des projets structurants qui contribueront à faire grandir notre territoire.

Simon PLENET

Président d'Annonay Agglo



Le RAM, un lieu pour les enfants, les parents et les professionnels de la petite enfance

Le RAM - Relais d'assistants maternels - a été ouvert au mois d'avril. Mis en place par Annonay Agglo, le RAM a pour mission principale d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant tout en assurant la lisibilité de l'offre existante.



Inauguration de la déchèterie de la vallée de la Vocance

Le 12 septembre 2014, la vallée de la Vocance inaugurerait la nouvelle déchèterie basée à Villevocance. Un équipement qui s'inscrit dans la politique globale de l'agglomération en faveur du tri des déchets.



2014, année du lancement des travaux de l'EHPAD

Les travaux de construction du futur EHPAD installé dans le parc de la Lombardière ont été lancés en début d'année 2014. L'établissement ouvrira ses portes fin 2015, et accueillera les pensionnaires de l'EHPAD Hôtel de Ville basé à Annonay.



Ouverture de la rocade Est

Le 17 juillet, les élus locaux et les représentants du Département et de la Région ont inauguré le contournement Est d'Annonay. Longue de presque 5 km, la nouvelle voie relie le giratoire de Marenton et la RD 820 en passant par Saint-Cyr.



La Lombardière, village des Sciences

Les 11 et 12 octobre, le site de la Lombardière était l'épicentre du programme Ardéchois de la fête de la Science qui met en avant la diversité des pratiques et des disciplines scientifiques.

8 développement durable

Agriculture, transports, énergie, biodiversité... le service développement durable intervient sur des thématiques d'aménagement au sens large sur des champs où le caractère durable de l'intervention publique apparaît comme essentiel.

Le service Développement durable pilote également les projets Via Fluvia et l'aménagement du vallon de Deûme pour en faire un lieu d'accueil du public dans le respect de l'environnement et du patrimoine.



CHIFFRES CLÉS

Transport

- Un futur réseau de transport qui sillonnera **293 00 km** par an
- **12** véhicules dont une navette urbaine
- **10** conducteurs, **8** lignes régulières, **1** navette urbaine, **4** lignes de transport à la demande
- **1^{er} janvier 2016** date de lancement du réseau avec la navette urbaine
- **Septembre 2016** mise en place des autres lignes du réseau

Agriculture

- **1** convention en préparation avec la chambre d'agriculture
- **200** exploitations dont environ **100** exploitations professionnelles
- **11** exploitations bio soit **10 %** des exploitations professionnelles du périmètre agglo
- **14** candidats à l'installation dont **6** candidats à l'installation en maraîchage bio, à la recherche de foncier.
- en moyenne, **24 ha** de surface agricole utile par exploitation

2014 EN BREF

• Via Fluvia, un nom pour la véloroute entre Loire et Rhône



- Le projet de création d'une véloroute voie verte verra l'aménagement d'un nouvel itinéraire vélo de **100 km** reliant les trois départements de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche.
- En 2014, la véloroute s'est dotée d'un nom et d'une identité. Via Fluvia, nom à consonnance féminine évoque l'imaginaire des grands itinéraires romains.

• Transports, 2014, année de la prise de compétence

- 2014 année de la mobilité ? Ce fut le cas pour le bassin d'Annonay. Avec le passage en communauté d'agglomération, la collectivité s'est enrichie d'une nouvelle compétence, celle du transport. Les élus ont depuis défini les axes

fondateurs du nouveau réseau qui verra le jour en 2016. Un réseau plus étendu et optimisé qui permettra d'assurer une desserte équitable de l'ensemble du territoire, de mieux répondre aux besoins de la population, d'améliorer et de simplifier l'offre actuelle et de faire progresser l'utilisation des transports en commun.

• Une politique en faveur de l'économie agricole basée sur neuf axes prioritaires

Préserver les terres agricoles, mobiliser le foncier, accompagner la transmission des exploitations, favoriser les installations, encourager les circuits-courts, soutenir la filière bio font partie des orientations qui forment le socle de la politique agricole de l'agglo. En fixant ces orientations, Annonay Agglo a voulu réaffirmer la place de l'agriculture comme secteur économique, comme une source de richesse et d'attractivité.



2014 EN BREF

• Pôle entrepreneurial de Vidalon, • lieu d'animations économiques sur le Bassin

• En 2014, Annonay Agglo a construit les bases d'un partenariat visant à faire de Vidalon un lieu de ressources et de rencontres pour l'activité économique locale. L'objectif était d'offrir sur le site une réponse à toutes les questions que les créateurs ou repreneurs peuvent se poser en lien avec les acteurs locaux de l'emploi.

• Marenton, l'ouverture d'un nouveau • contournement routier

• Le contournement Est d'Annonay-Davézieux a été achevé et inauguré en 2014. Ce nouvel axe de 5 km constitue une étape essentielle du développement économique du territoire en offrant un accès privilégié aux entreprises implantées sur les zones d'activités des Piaux et de Marenton depuis la vallée du Rhône.

Compétente en matière de développement économique, Annonay Agglo a défini et mis en œuvre une stratégie ambitieuse pour favoriser l'attractivité du territoire, accompagner le développement des entreprises et faire rayonner le bassin. Le service a pour principales missions :

La création, l'aménagement des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire

La promotion de l'attractivité du territoire.

• Cette voie, constituée de plusieurs ouvrages d'art, a représenté un coût de 12 millions d'euros. Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Département, le contournement a bénéficié du financement d'Annonay Agglo et de la région Rhône-Alpes.

• Ardèche Grand Air, le nouvel office de tourisme • intercommunautaire



• Milieu naturel, activités sportives de pleine nature, produits du terroir, œnotourisme, patrimoine industriel et culturel sont les principaux axes de la promotion touristique sur lesquels pourra s'appuyer Ardèche Grand Air. Le nouvel office de tourisme intercommunautaire d'Annonay Agglo et de Vivarhône initié en 2013, prend son essor en 2014.

CHIFFRES CLÉS

Pôle entrepreneurial de Vidalon

- **340** personnes reçues en permanence à Vidalon pour se renseigner sur la création ou reconversion professionnelle
- **198** personnes ont bénéficié d'une formation dispensée à Vidalon
- **760 m²** de bureaux loués

Zones d'activité

- **5** zones d'activité
- **20** hectares
- **20 000** euros d'aides directes à l'investissement pour les entreprises commerciales et artisanales

La **Direction des Finances** est organisée sur un principe de mutualisation agissant à la fois pour le compte de la Communauté d'Agglomération et de la Ville d'Annonay.

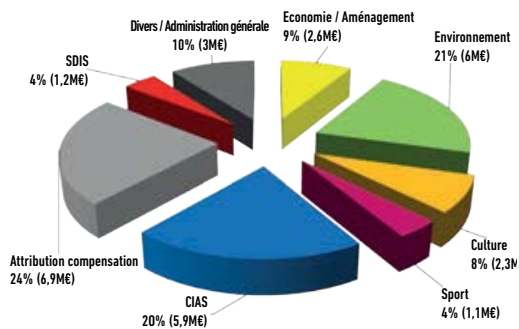
C'est dans ce contexte organisationnel que se déploient les missions du service :

- Les missions financières ont pour objet, par le biais d'études et de tableaux de bord, de faire émerger une vision rétrospective et prospective des finances communautaires,
- Les missions budgétaires font de la Direction des Finances la cheville ouvrière du cycle budgétaire : préparation du budget primitif et des décisions modificatives, établissement du compte administratif,
- Les missions comptables consistent à tenir la comptabilité de l'EPCL (dépenses et recettes)

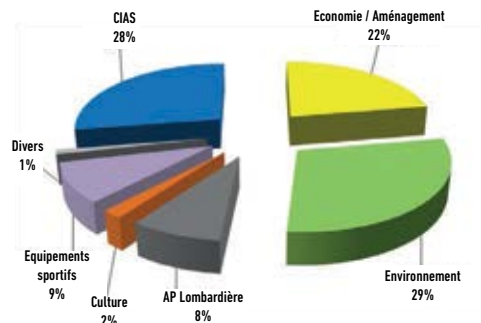
Certains budgets, de par leur spécificité, sont pris en charge et suivis, au sein de l'organisation administrative, par une cellule administrative et financière distincte de la Direction des Finances (budgets de l'assainissement et du CIAS)

2014 EN BREF

• Les dépenses réelles de fonctionnement 2014 : 29,2 M€



• Les investissements 2014 : 7,4 M€



CHIFFRES CLÉS

- Dépenses de fonctionnement : **29 200 000** euros
- Dépenses d'investissement : **7 400 000** euros

Le cadre budgétaire de l'agglomération

La communauté d'agglomération dispose d'un cadre budgétaire organisé avec un budget principal, et des budgets annexes.

- **Le budget annexe des locations** a un volet culturel (gestion de la saison culturelle) et un volet économique (location de bâtiments à usage commercial et industriel)
- **Le budget annexe des déchets** (collecte, transport et traitement des déchets)
- **Le budget annexe des zones d'activité** (conception et réalisation de lotissements à usage industriel et commercial)
- **Le budget annexe des transports** (transports scolaires et transports urbains)
- **Le budget de la régie assainissement** et le budget annexe de la Station d'Épuration de Vernosc

Le Centre intercommunal d'action sociale a également un budget principal et le budget des maisons d'accueil des personnes âgées.

Le service accompagne la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de développement durable à l'échelle du territoire. L'équilibre du territoire, la place de la ville centre, la maîtrise de l'étalement urbain, la préservation du cadre de vie, le développement économique, les déplacements sont autant de sujets sur lesquels le service réalise des diagnostics, projets et programmes d'actions dans un objectif de construction communautaire et de cohérence des politiques sectorielles mises en œuvre.

2014 EN BREF

L'instruction des actes de droit des sols pour les 16 communes

- La communauté d'agglomération a créé un service commun d'urbanisme règlementaire.
- La cellule ADS (Autorisations droits du sol) assure l'instruction de tous les actes d'application du droit des sols des 16 communes de l'agglomération, soit en moyenne 1000 actes par an. Il s'agit des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme d'information et certificat d'urbanisme opérationnel. Le service commun assure également une mission d'animation d'un réseau des communes : échange sur les dossiers, veille juridique, formation interne, etc.

Un accompagnement pour la rénovation de l'habitat

- La Communauté d'agglomération entend, par son action, favoriser l'équilibre et la mixité sociale sur le territoire communautaire.
- En 2014, Annonay Agglo a accompagné des propriétaires privés dans leurs projets de rénovation d'habitat. Ces opérations s'inscrivaient soit dans le cadre du projet de rénovation du cœur de ville historique d'Annonay, à travers une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouveau Urbain) soit par un PIG (Programme d'Intérêt Général) intitulé Habiter mieux en Ardèche Verte.
- L'objectif est de résorber l'habitat très dégradé, et de viser à l'amélioration de la performance énergétique, à l'adaptation et l'accessibilité des logements au handicap ou au vieillissement.



CHIFFRES CLÉS

- **4** agents travaillant pour la cellule ADS
- Des aides aux propriétaires qui atteignent **50%** du montant des travaux dans le cadre du projet de rénovation du cœur de ville historique d'Annonay
- **1** lieu ressource inauguré : l'Atelier du projet, rue Boissy d'Anglas qui permet l'organisation de permanences les **mercredis de 13h30 à 17h30** ou sur rendez-vous au **04 75 69 01 40**.

12 personnes âgées

Les actions menées en direction des personnes âgées s'inscrivent pleinement dans le cadre de la politique sociale communautaire. En 2014, les projets menés visent à améliorer l'accompagnement des personnes, en facilitant le maintien à domicile et en diversifiant et en développant l'offre d'accueil et d'hébergement.

Les objectifs et les principales missions sont :

- La construction, l'aménagement, l'entretien, le fonctionnement et la gestion d'équipements d'accueil
- La mise en place d'un guichet unique pour les dossiers d'inscriptions dans les établissements
- Les actions d'accompagnement en vue de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile



CHIFFRES CLÉS

- **310** résidents
- **8** structures gérées par le CIAS
- **156** agents
- **127 513** repas servis dont 86 315 repas à midi et 38 198 repas du soir.
- **26** sorties inter-établissements
- **1** voyage à la mer avec 28 résidents et 140 résidents présents à la grande fête de l'été
- **160** résidents ont bénéficié d'au moins deux sorties dans l'année 2014.

2014 EN BREF

• Pose de la première pierre du futur EHPAD

- Le début de l'année 2014 a été marqué par le lancement des travaux du futur EHPAD installé dans le parc de la Lombardière. L'établissement qui ouvrira ses portes en 2015, accueillera les pensionnaires de l'EHPAD Hôtel de Ville basé à Annonay. Le nouveau bâtiment comptera 84 lits médicalisés.
- A ces lits s'ajouteront 8 places d'hébergement pour les personnes handicapées vieillissantes. La création du nouvel EHPAD représente un investissement de 10 millions d'euros. Il a été financé par le CIAS grâce au soutien du Département et de l'Etat à travers l'ARS.

• Quatre Mapa fêtent leur 20 ans

En 2014, les Mapa de Vocance, Villevo Vance, Roiffieux et de Boulieu-lès-Annonay, quatre établissements gérés par le CIAS, ont fêté leurs vingt ans au cours de quatre journées conviviales, gourmandes et festives qui ont permis de réunir résidents, familles, personnels et représentants des institutions locales. De nombreuses associations ont participé à l'animation de ces journées. Les résidents ont, de leur côté, préparé les repas dans le cadre d'ateliers culinaires "comme à la maison". Le CIAS, dans le cadre de ses missions, gère cinq Mapa, une résidence, un EHPAD et un EHPA.

En matière de **Petite enfance**, la communauté d'agglomération entend améliorer l'accueil du jeune enfant en coordonnant l'offre existante et en diversifiant et développant cette offre. En 2014, l'action en faveur de la Petite enfance s'est concrétisée à travers le RAM. Le Relais d'assistants maternels créé en 2014 a pour objectif d'être un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément.

2014 EN BREF

• Ouverture du RAM en avril

- Le Relais d'assistants maternels est ouvert
- aux familles en recherche d'un mode de garde
- et/ou employant une assistante maternelle
- indépendante, aux assistantes maternelles,
- aux enfants et aux candidats à la formation.
- Les missions du RAM sont orientées
- vers l'accompagnement des assistantes
- maternelles, tout ce qui contribue à leur
- professionnalisation, sur le soutien à la
- parentalité et sur l'éveil et la socialisation des
- enfants. Deux éducatrices de jeunes enfants
- sont responsables du service. Elles animent
- les permanences, les temps d'animation
- collectifs.

• Petite méthodologie du jeu...

- Comment donner du sens au jeu et trouver,
- en tant qu'adulte, et professionnel, la bonne
- posture ? Comment organiser à son domicile

les conditions du "bien jouer" ? Autant de questions très sérieuses qui ont pu être abordées lors d'une formation proposée par le RAM sur le jeu et l'aménagement de l'espace à domicile. Car jouer est l'occasion de transmettre des savoirs-faire, des valeurs, des attitudes. La formation, à destination des assistantes maternelles du bassin a réuni 30 participantes.

Un atelier psychomoteur

Le mois de juillet a été propice à l'organisation d'un atelier psychomoteur au parc de la Lombardière, en partenariat avec la crèche familiale d'Annonay. 50 enfants et 30 assistantes maternelles ont participé à ce temps collectif au cours duquel les enfants ont pu explorer le mouvement et découvrir toutes leurs capacités corporelles.



CHIFFRES CLÉS

- **232** professionnels de la Petite enfance sont recensés sur le territoire de la communauté d'agglomération
- Près de **500** enfants sont accueillis chaque année au domicile d'assistantes maternelles
- **150** permanences du RAM
- **117** temps d'animation collectifs

La régie d'assainissement créée en 2010 poursuit des objectifs de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Parmi ses missions :

- La collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des sous-produits qui en sont issus
- La réalisation des travaux et des contrôles nécessaires
- La programmation d'études relatives à la gestion
- La mise en œuvre de toutes les tâches liées à la gestion des abonnés du service
- L'amélioration de la performance du système et développement du système séparatif
- La mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du système d'assainissement



CHIFFRES CLÉS

- **1 914 000 €** d'investissement programmé, réalisé ou engagé en 2014
- **38 322** habitants desservis par le service public d'assainissement
- **4** unités de traitement
- **12 774** abonnés
- **1 845 m** de mise en séparatif
- **200 m** d'extension de réseau
- **193 448 m** concernés par une étude diagnostic des réseaux
- **71 km** de réseaux unitaires
- **304 km** de réseaux en séparatif

2014 EN BREF

Des actions en faveur de la protection du milieu

- Les eaux usées de nos habitations nécessitent d'être évacuées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement. Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par nos eaux usées afin de limiter leur impact sur nos milieux aquatiques.
- Un grand nombre de travaux ont été menés en 2014 dans ce cadre. A Talencieux, une importante opération de mise en séparatif a été programmée sur la route départementale en coordination avec la commune.
- Des travaux similaires ont été menés à Vocance, dans le secteur centre du village et de l'église.

Mise en œuvre de l'auto-surveillance des réseaux à Annonay

L'auto-surveillance des réseaux a pour finalité une meilleure maîtrise des rejets des effluents et des déchets y compris dans les circonstances exceptionnelles (accident, événements météorologiques particuliers), ainsi qu'à l'occasion de travaux.

A Annonay, l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement est opérationnelle depuis le 31 décembre 2014. Ce dispositif, au-delà de son caractère obligatoire, s'inscrit dans une démarche qualité visant, pour l'exploitant à vérifier, en continu, l'adéquation entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.

La communauté d'agglomération a pris la compétence des déchets des ménages en 2004. Dans un objectif de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, Annonay Agglo :

- Assure la collecte des déchets des ménages et assimilés ainsi que la valorisation des matériaux recyclables
- Assure une mission de sensibilisation auprès des habitants.

2014 EN BREF

Mise en place des îlots propreté, 1^{ère} étape à Annonay

- Depuis l'automne 2012, Annonay Agglo a mis en place progressivement des points d'apport volontaire pour la collecte des déchets des ménages sur l'ensemble de son territoire.
- En 2014, l'implantation des points d'apport volontaire et des îlots propreté s'est déroulée dans l'ensemble des quartiers périphériques d'Annonay. Les installations dans le centre-ville ont été menées au printemps 2015.

Une nouvelle déchèterie pour la Vallée de la Vocance

- La déchèterie de Villevocance inaugurée en 2014 participe à la mise en œuvre d'un véritable réseau de déchèteries sur le territoire. Pour Annonay Agglo, il s'agit d'offrir à l'ensemble des habitants la possibilité d'accéder à une déchèterie dans un rayon de 10 km. Le nouvel équipement de la vallée

de la Vocance dispose de sept bennes recevant gravats, encombrants, bois, cartons, ferrailles et déchets verts. Des colonnes de tri, une zone de stockage pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, ainsi que divers contenants pour les huiles de vidange, cartouches d'encre ont également été prévus.

Evolution des tonnages des déchets collectés : le tri en forte augmentation

Le respect de l'environnement et la sensibilisation aux bonnes pratiques sont au cœur des missions portées par le service Déchets des ménages. Une politique qui commence à porter ses fruits. Depuis novembre 2012 et le lancement des points d'apport volontaire, les tonnages des collectes sélectives sont en hausse et ceux des collectes des déchets résiduels en baisse : -12,9% entre 2012 et 2014 alors que la baisse n'affichait que -2,92% entre 2010 et 2012.



CHIFFRES CLÉS

- **25 000** habitants desservis par le nouveau mode de collecte des déchets
- **8 485** tonnes de déchets ménagers collectées, soit 240kg/hab
- **2 298** tonnes de déchets sélectifs enlevées, soit 64,94kg/hab
- **111** points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire
- **200** conteneurs semi-enterrés sur le territoire
- En déchèteries en 2014 : **10 861** tonnes déposées soit une augmentation de **19,5%** par rapport à 2012

La **Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay** reconnaît le sport comme vecteur de développement humain, concourant au projet politique d'éducation sportive de la jeunesse et contribuant à renforcer l'identité communautaire.

La cohérence de la politique sportive communautaire et sa légitimité s'appuient sur trois axes :

- L'aménagement sportif du territoire,
- L'éducation physique et sportive,
- La valorisation des salles sportives anciennes.

Les principales missions de la direction des affaires sportives comportent la gestion et l'utilisation des espaces sportifs, la collaboration à la mise en œuvre d'événementiels, l'enseignement d'activités sportives...

Un Plan pluriannuel d'investissements partagés est engagé pour l'entretien de ces équipements et pour augmenter le nombre d'installations couvertes sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

- **109 339** personnes accueillies dont 42% grand public, 37% scolaires, 12% animations, 8% associations et 1% autres
- En moyenne **369** baigneurs par jour d'ouverture
- **2 845** élèves du premier degré accueillis pour l'apprentissage de la natation.
- **3** gymnases gérés par Annonay Agglo
- **5** lycées accueillis dans les gymnases soit **2 893** élèves
- **4** collèges accueillis dans les gymnases soit **2 692** élèves

2014 EN BREF

• La simplification des horaires de la piscine, une fréquentation en hausse

- Cette année, les ouvertures au public ont été augmentées de 15 %, et celles dédiées aux animations de 22%. Couplée à une simplification des horaires d'ouverture, cette nouvelle amplitude s'est traduit par une hausse de la fréquentation. Ainsi, les animations d'aquagym ont accueilli 6279 personnes (contre 5928 en 2013). Cet aménagement a permis la création de l'animation « jardin aquatique » en octobre.

Jardin aquatique

L'activité Jardin aquatique a été rendue possible grâce aux modifications apportées sur les installations techniques, permettant dorénavant de régler indépendamment la température de l'eau du grand et du petit bassin.

Pour la première fois à la piscine de Vaure, un cours spécialement conçu pour les tout-petits et leurs parents a pu être créé. Il se déroule le mercredi matin. L'activité est encadrée par trois Etaps, éducateur territorial des activités physiques et sportives. 81 personnes ont été accueillies au Jardin aquatique entre octobre 2014, date de lancement de l'activité, et décembre 2014.

La **Direction des affaires culturelles** a pour mission de déployer une stratégie de développement culturel en adéquation avec les besoins et les attentes de la population. La DAC gère six équipements culturels, salles de spectacles, musées, bibliothèque. Relèvent également de sa compétence :

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire
- La diffusion de la culture scientifique et technique par la mise en réseau de trois musées
- Le développement de l'éducation populaire à travers l'Université pour tous
- Le soutien à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire



2014 EN BREF

Davézieux, village des sciences

- Etendard de la fête de la Science, le village des sciences accueille en un seul et même lieu et sur tout un week-end de nombreuses activités scientifiques qui tendent à démontrer l'extraordinaire variété et toute la richesse de ces disciplines. En 2014, Annonay Agglo a souhaité accueillir le village des Sciences à la Lombardière en partenariat avec l'Arche des Métiers. Premier bassin industriel de l'Ardèche, berceau historique de l'histoire de l'aérostation, le territoire de la communauté d'agglomération est par nature tourné vers la culture scientifique. Une tradition qui perdure aujourd'hui si l'on en croit le succès de cette édition 2014 de la fête de la Science qui a réuni près de 4000 personnes.

Une action culturelle qui se construit avec le tissu local

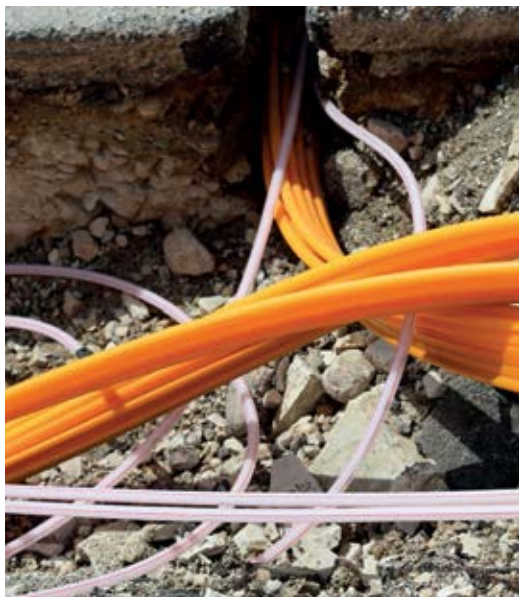
Construire une saison culturelle, ce n'est pas seulement sélectionner une liste de spectacles c'est aussi mettre en place les conditions de réussite d'un partenariat avec les acteurs locaux de la culture, du monde économique, de l'enseignement...

2014 a été l'occasion de conforter les nombreux liens artistiques et culturels avec Ardèche musique et danse, avec le CRC (Conservatoire à rayonnement communal d'Annonay), avec Quelques p'Arts scène Rhône-Alpes, avec la Presqu'île, avec la Forêt des contes, la MJC.

Le partenariat s'écrit également avec plusieurs établissements scolaires.

CHIFFRES CLÉS

- **18 818** visiteurs accueillis dans les trois musées gérés par Annonay Agglo
- **40** spectacles dans le cadre de la saison culturelle En scènes
- **13 276** entrées au Théâtre des Cordeliers ou à l'Espace Montgolfier
- **8** résidences d'artistes
- **75 000 euros** de retombées économiques directes liées à la saison culturelle (hotellerie, restauration, location de matériel...)
- **25** conférences proposées par l'Université pour tous
- **105 246** livres à la bibliothèque Saint-Exupéry, **3308** achats de livres nouveaux, **2500** documents sonores (CD et audio-livres), **51250** entrées, **588** nouveaux inscrits, **152246** prêts



CHIFFRES CLÉS

- Un parc informatique d'environ **100** machines
- Renouvellement de **23** postes
- Un parc photocopieurs de **56** machines

Le service informatique est un service transversal qui assiste les agents des quatre entités mutualisées, Ville d'Annonay, Communauté d'agglomération, CCAS et CIAS. Au quotidien il gère, entretient et administre le parc informatique reprographique et téléphonique. Sa mission est d'assurer la disponibilité, la sécurité et l'évolution du système d'information.

Le service a en charge la gestion et l'administration de l'ensemble des ressources du système d'information, les serveurs, et les postes de travail. Il gère le réseau et son accès à internet, réseau interconnecté entre la bibliothèque Saint-Exupéry, le château de la Lombardière et le pôle entrepreneurial de Vidalon.

Le service informatique suit le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

2014 EN BREF

Le processus de dématérialisation avance

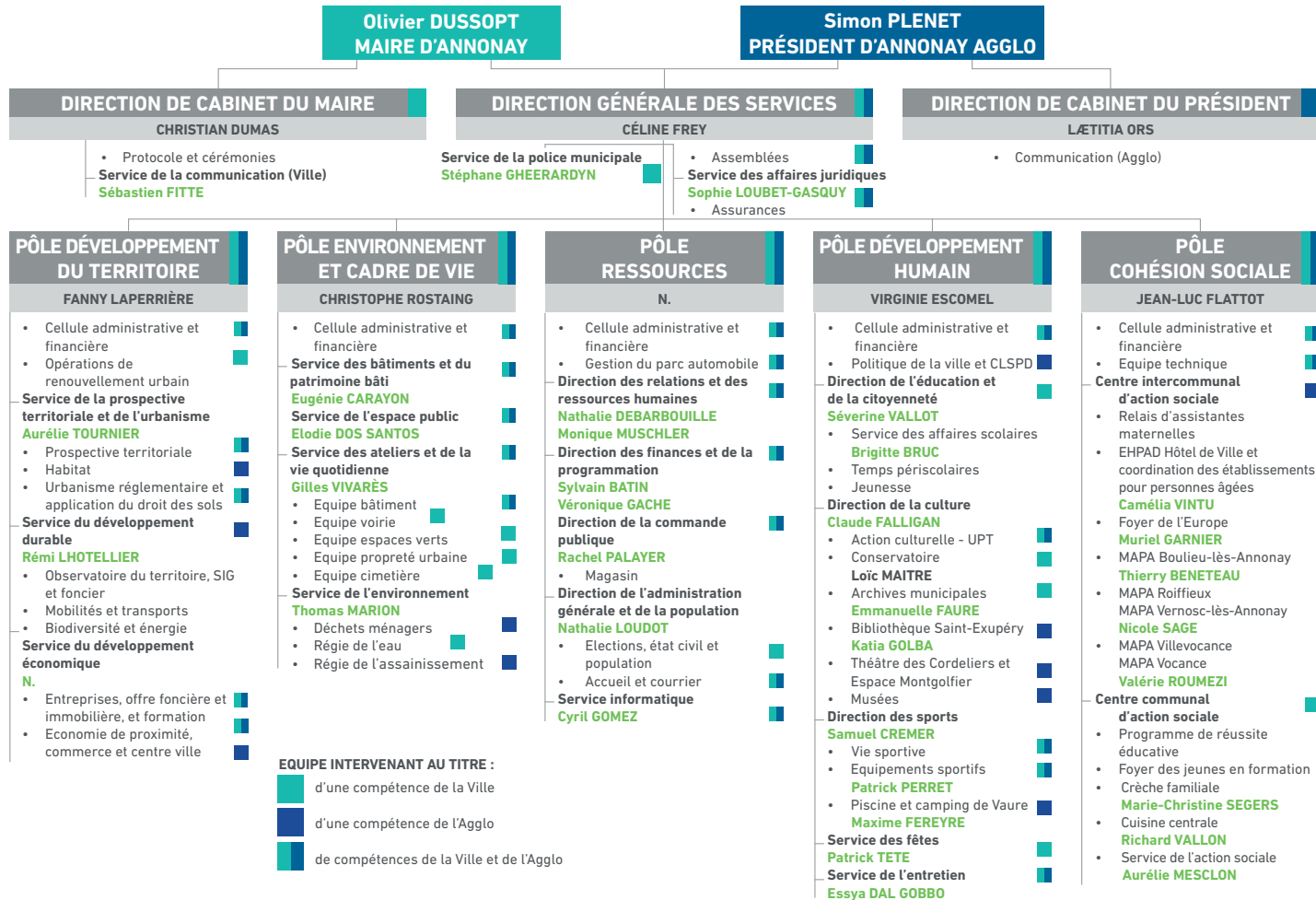
- Remplacer le papier par des fichiers informatiques ? C'est là tout l'enjeu des projets de dématérialisation en cours dans de nombreuses collectivités. En 2014, Annonay Agglo a instauré la dématérialisation des échanges avec le comptable public. Un logiciel spécifique aux ressources humaines, Civil Net RH, a également été adopté. Le volet congé et formation a été installé en 2014. Il est progressivement déployé à l'ensemble des services. A terme, toutes les fonctions RH seront dématérialisées.

Ouverture de la 4G à Annonay

Au mois de juin, la Communauté d'agglomération et la Ville d'Annonay recevaient Patrick Figüères, Directeur Orange sud-est, et Bruno Janet, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales Groupe, pour annoncer l'arrivée de la fibre optique à Annonay. D'ici 2020, c'est tout le territoire de la communauté d'agglomération qui aura accès au très haut débit.

Le service Informatique pilote le déploiement de la fibre sur le territoire. L'accès à une offre internet à très haut débit, est un élément clé de l'attractivité des territoires. C'est un outil essentiel au développement et à l'activité des entreprises.

organigramme des services mutualisés





Annonay Agglo

La Lombardière - BP 8 - 07430 Davézieux

Tél. 04 75 67 55 57 | www.annonay-agglo.fr

